



PUBLIC (dont PSH*)
ARTISAN



PRÉREQUIS
Aucun



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES
Pédagogie active et pratique



SUPPORT DE FORMATION
Adapté aux publics et machines



MODALITÉ D'ÉVALUATION
Evaluations théoriques et pratiques
Attestation de formation



CONDITIONS
Mise à disposition d'une salle pour la formation, et de la machine propre et en état de fonctionnement



DURÉE DE FORMATION
4H/2 personnes max



DÉLAIS D'ACCÈS
2 à 6 semaines



INTERVENANTS
Tous nos intervenants sont experts dans leur domaine



TARIFS
A partir de 140€ HT/H de formation - Frais de déplacement en sus

FORMATION

RÉGLEUR MAINTENANCE NIVEAU 2 COMEC ST 90



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Vérifier l'état général de la machine et de ses composants
- Contrôler les réglages
- Effectuer des réglages de mise au point
- Remplacer les éléments et pièces d'usure (Maint. Niveau 2)
- Vérifier et remettre en service avant retour à la production
- Rendre compte de son activité



PROGRAMME

Définir les enjeux et le cadre de la formation

- Présenter les différentes étapes de la formation
- Présenter les objectifs de formation
- Rappel sur la sécurité

Présenter les différents éléments et pièces d'usures

- Principe de fonctionnement et les réglages de maintenance
- Les éléments électriques
- Les éléments mécaniques
- Le sous-ensemble hydraulique
- Le sous-ensemble pneumatique
- Le sous ensemble plateau rotatif
- Le sous ensemble résistances thermiques

Effectuer la maintenance des sous-ensembles

- Démonstration du formateur
- Manipulations des artisans

Procéder à la vérification et à l'enregistrement des maintenances effectuées :

- Contrôle de production seul ou avec le référent (si besoin)
- Compte rendu d'intervention (écrit, GMAO, oral etc...)
- QCM de validation des acquis

Référent technique

Nom _____ Prénom _____
Date ____ / ____ / ____ Signature _____

Référent administratif

Nom _____ Prénom _____
Date ____ / ____ / ____ Signature _____

*PSH : La formation est ouverte à toute personne en situation de handicap (PSH) habilitée par le Client à travailler sur la machine concernée, cf nos CGV